

Revue des Intérêts de Jésus-Hostie



a Ligue Sacerdotale. — Nous portons aujourd'hui à la connaissance de nos lecteurs, un nouvel acte important que Rome vient d'ajouter à ceux qui, depuis quelque temps, ont tant contribué à glorifier la divine Eucharistie. Il s'agit d'une *Ligue Sacerdotale* qui vient d'être fondée à Rome, sur

le désir exprès du Saint Père, et qui a pour but d'assurer les fruits pratiques du Décret tout récent sur la communion quotidienne. Ce Décret a été reçu par les uns avec tant d'insouciance et par d'autres avec tant de méfiance, que cette Ligue, destinée à provoquer des apôtres nombreux et zélés de la Communion fréquente au sein du clergé, est souverainement opportune.

Il y a là un gage nouveau de l'importance que le Souverain Pontife attache à son Décret sur la communion, puisqu'au milieu des très graves préoccupations que lui crée, à l'heure actuelle, sa charge pastorale, il ne trouve pas inopportun de s'occuper d'œuvres qui sembleraient, de prime abord, devoir passer au second rang, comme est la constitution de cette Association dont la paternité lui revient. Il a, du reste, voulu témoigner sa bienveillance toute particulière à cette œuvre en lui octroyant de nombreuses faveurs, et cela en dispensant spontanément de tous frais de Chancellerie le Postulateur de la Ligue.

Cette Ligue a reçu son baptême canonique au palais même du Vicariat Apostolique, des mains du Cardinal Respighi, et a eu l'honneur de compter parmi ses premiers membres les cardinaux Gennari, Vivès, Vannutelli.

Nos lecteurs sauront remarquer l'honneur qui a été fait à notre Association des Prêtres-Adorateurs de cette circonstance que le Pape a voulu pour ainsi dire, greffer cette Ligue sur notre œuvre et lui donner pour organe les *Annales* de l'Association.